



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 8 juin 2016 — N° 183

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Montpetit (Crémazie) fait une déclaration afin de souligner le début du ramadan.

M. Drainville (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Nicole Thériault pour son engagement bénévole à la bibliothèque de l'école Sainte-Claire.

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Rosalie Lalonde pour ses performances en basketball en fauteuil roulant.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de la Maison de la famille de La Vallée-du-Richelieu.

M. Heurtel (Viau) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de l'océan.

8 juin 2016

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de la Fondation des aveugles du Québec.

Mme Thériault (Anjou-Louis-Riel) fait une déclaration afin de féliciter Mme Caroline St-Hilaire, lauréate du prix Francine-Ruest-Jutras.

Mme Roy (Arthabaska) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'École nationale du meuble et de l'ébénisterie.

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire des Éleveurs de porc du Québec.

M. Lelièvre (Gaspé) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Paul Daraïche pour sa carrière d'auteur-compositeur-interprète.

À 9 h 53, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

8 juin 2016

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Leitão, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 108 Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 108.

M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 107 Loi visant à accroître la compétence et l'indépendance du commissaire à la lutte contre la corruption et du Bureau des enquêtes indépendantes ainsi que le pouvoir du directeur des poursuites criminelles et pénales d'accorder certains avantages à des témoins collaborateurs

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 107.

M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 109 Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs

8 juin 2016

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 109.

Dépôts de documents

M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, dépose :

Le Plan stratégique 2016-2020 d'Hydro-Québec.

(Dépôt n° 2302-20160608)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 188 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE le Plan stratégique 2016-2020 d'Hydro-Québec soit déferé à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles en vue de son étude;

QUE le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Dépôts de pétitions

M. Pagé (Labelle) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 27 095 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le nombre maximum d'absences pour les enfants en CPE.

(Dépôt n° 2303-20160608)

8 juin 2016

M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 799 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'annulation du projet de transfert des programmes de réadaptation en déficience physique du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau vers l'Institut de réadaptation Lindsay-Gingras de Montréal.

(Dépôt n° 2304-20160608)

Mme Roy (Montarville) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 155 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une modification de la Loi sur les cités et villes afin que toutes les municipalités et les organismes supramunicipaux soient sous le périmètre comptable du Vérificateur général du Québec et sous la juridiction du Protecteur du citoyen.

(Dépôt n° 2305-20160608)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 562 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'annulation du projet de transfert des programmes de réadaptation en déficience physique du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau vers l'Institut de réadaptation Lindsay-Gingras de Montréal.

(Dépôt n° 2306-20160608)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

8 juin 2016

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Gaudreault, chef de l'opposition officielle, dépose :

Le procès-verbal de l'assemblée tenue le 27 janvier 2015 par le conseil d'administration d'Investissement Québec.

(Dépôt n° 2307-20160608)

À la demande de M. le président, M. Couillard, premier ministre, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Charette (Deux-Montagnes) retire certains propos non parlementaires.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 7 juin 2016, sur la motion de M. Daoust, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, proposant que le principe du projet de loi n° 100, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les services de transport par taxi, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 221 en annexe)

Pour : **90** Contre : **20** Abstention : **0**

En conséquence le principe du projet de loi n° 100 est adopté.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 100 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

La motion est adoptée.

8 juin 2016

Motions sans préavis

M. Paradis (Lévis) présente une motion concernant les bains dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Kelley, ministre responsable des Affaires autochtones, conjointement avec M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), M. Lemay (Masson), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et Mme Roy (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 20^e anniversaire de la Journée nationale des Autochtones, qui se tiendra le mardi 21 juin 2016;

QU'elle reconnaisse la contribution culturelle, sociale et économique des Premières Nations et des Inuits qui enrichit notre vie collective;

QUE cet anniversaire nous permette de poursuivre notre élan de réconciliation avec les peuples autochtones en nous joignant à leurs célébrations pour en apprendre davantage sur la richesse des différentes cultures autochtones du Québec;

QUE cette journée soit une occasion de rapprochement entre les peuples et qu'elle nous rappelle que les 11 nations autochtones du Québec, soit les Abénaquis, les Algonquins, les Attikameks, les Cris, les Hurons-Wendats, les Innus, les Inuits, les Malécites, les Micmacs, les Mohawks et les Naskapis sont de précieux partenaires pour faire avancer le Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

8 juin 2016

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Villeneuve (Berthier), conjointement avec Mme Thériault, ministre responsable de la région de Lanaudière, et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de prendre acte de l'opposition de la MRC de D'Autray, du Comité vigilance Saint-Cuthbert, de la municipalité de Saint-Cuthbert, de la municipalité de Saint-Norbert, de la Fédération de l'UPA de Lanaudière, du Syndicat UPA Autray, du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière, des Amis de la Chicot, de l'Organisme des bassins versants de la zone Bayonne et du Mouvement Ceinture Verte parrainé par la Fondation David Suzuki, à l'établissement d'un aéroport sur le territoire de Saint-Cuthbert;

QUE l'Assemblée nationale demande au ministre fédéral des Transports de respecter l'engagement de Transports Canada d'être à l'écoute des intervenants;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de respecter la volonté de la communauté;

Et qu'elle demande au gouvernement fédéral de prendre un arrêté ministériel pour interdire l'aménagement d'un tel aéroport, tel que le permet l'article 4.31 (1) de la Loi sur l'aéronautique lorsque l'aménagement n'est pas dans l'intérêt public.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), conjointement avec M. Gaudreault, chef de l'opposition officielle, propose :

QUE l'Assemblée nationale constate que le modèle québécois de gestion des matières résiduelles a atteint ses limites et que le Québec exporte et enfouit une portion trop grande de ces matières sans les recycler;

8 juin 2016

QU'elle souligne, dans l'esprit de la mise en place d'une réelle économie circulaire, que ces matières peuvent représenter des occasions d'enrichissement collectif et de création d'emplois;

QUE l'Assemblée nationale presse le gouvernement du Québec de s'inspirer des meilleures pratiques pour accélérer la modernisation du système québécois de gestion des matières résiduelles, notamment en respectant la hiérarchie des 3R et en améliorant ses systèmes de collecte sélective et de consignation.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants, et ce, dans l'ordre ci-après indiqué : projet de loi n° 215, Loi concernant la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; projet de loi n° 218, Loi concernant la Ville de Chibougamau; projet de loi n° 219, Loi concernant la Ville de Sherbrooke; projet de loi n° 212, Loi concernant la Ville de Saguenay;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 101, Loi donnant suite aux recommandations de la Commission Charbonneau en matière de financement politique;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 100, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les services de transport par taxi;

8 juin 2016

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 92, Loi visant à accroître les pouvoirs de la Régie de l'assurance maladie du Québec et modifiant diverses dispositions législatives.

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance publique afin d'entendre Mmes Louise Boily et Annie Trudel dans le cadre du mandat portant sur la gestion administrative et les engagements financiers du ministère des Transports et en suivi du chapitre 5 du rapport du Vérificateur général du Québec de l'automne 2015, intitulé *Réseau routier : inspection et planification de l'entretien des structures*; puis en séance de travail afin de discuter de la suite des travaux de la Commission.
- _____

8 juin 2016

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 81, Loi visant à réduire le coût de certains médicaments couverts par le régime général d'assurance médicaments en permettant le recours à une procédure d'appel d'offres, ainsi que les amendements transmis par M. Paradis (Lévis) et M. Lisée (Rosemont).

Les amendements sont déclarés recevables, à l'exception de l'amendement présenté par M. Lisée (Rosemont) qui a pour effet d'introduire un nouveau principe.

Un débat s'ensuit.

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, retire certains propos non parlementaires.

Le débat terminé, les amendements sont rejetés.

Le rapport est adopté.

Adoption

M. Leitão, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 75, Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 75 est adopté.

8 juin 2016

M. Leitão, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 97, Loi modifiant certaines lois instituant des régimes de retraite applicables aux employés du secteur public, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 97 est adopté.

Mme Vallée, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 59, Loi apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes (*titre modifié*), soit adopté.

Un débat s'ensuit.

À 12 h 58, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

Adoption

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Vallée, ministre de la Justice.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 59 est adopté.

8 juin 2016

Adoption du principe

Mme Vallée, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 103, Loi visant à renforcer la lutte contre la transphobie et à améliorer notamment la situation des mineurs transgenres, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

Des propositions d'amendements au projet de loi n° 103, Loi visant à renforcer la lutte contre la transphobie et à améliorer notamment la situation des mineurs transgenres.

(Dépôt n° 2308-20160608)

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 103 est adopté.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 103 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des relations avec les citoyens.

La motion est adoptée.

Adoption

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 7 juin 2016, sur la motion de M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, proposant que le projet de loi n° 64, Loi sur l'immatriculation des armes à feu, soit maintenant adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Roy (Arthabaska) dépose :

Un tableau intitulé *Armes à feu saisies sur le territoire de la Sûreté du Québec*.

(Dépôt n° 2309-20160608)

Le débat se poursuit.

8 juin 2016

À 17 h 58, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 9 juin 2016, à 9 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 8 juin 2016, à 18 h 15, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Merlini (La Prairie) et de M. Hardy (Saint-François), les représentants du premier ministre, et de Mme Durepos, coordonnatrice à la Direction des travaux parlementaires et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 59 Loi apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes (*titre modifié*)
- n° 75 Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives
- n° 97 Loi modifiant certaines lois instituant des régimes de retraite applicables aux employés du secteur public

Le Président

JACQUES CHAGNON

8 juin 2016

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Daoust, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports :

(Vote n° 221)

POUR - 90

Arcand (PLQ)	Drainville (PQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)
Auger (PLQ)	Drolet (PLQ)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Marceau (PQ)	Roy (IND)
Bergeron (PQ)	(Sherbrooke)	Massé (IND)	(Arthabaska)
Bernier (PLQ)	Fortin (PLQ)	Matte (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Billette (PLQ)	(Pontiac)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Fournier (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Dubuc)
Blais (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Montpetit (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Jonquière)	Morin (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Nichols (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Ouellet (PQ)	St-Denis (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	(Vachon)	St-Pierre (PLQ)
Busque (PLQ)	Hamad (PLQ)	Ouellet (PQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Hardy (PLQ)	(René-Lévesque)	Thériault (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Therrien (PQ)
Chevarie (PLQ)	Hivon (PQ)	Pagé (PQ)	Tremblay (PLQ)
Cloutier (PQ)	Huot (PLQ)	Paradis (PLQ)	Turcotte (PQ)
Coiteux (PLQ)	Iracà (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Vallée (PLQ)
Couillard (PLQ)	Jean (PQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
Cousineau (PQ)	Kelley (PLQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
D'Amour (PLQ)	Khadir (IND)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
Daoust (PLQ)	Kotto (PQ)	Proulx (PLQ)	
David (IND)	Lamarre (PQ)	Reid (PLQ)	
(Gouin)	LeBel (PQ)	Richard (PQ)	
David (PLQ)	Léger (PQ)	Rochon (PQ)	
(Outremont)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
de Santis (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Rousselle (PLQ)	

CONTRE - 20

Bonnardel (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Roberge (CAQ)	Surprenant (CAQ)
Caire (CAQ)	Legault (CAQ)	Roy (CAQ)	
Charette (CAQ)	Lemay (CAQ)	(Montarville)	
D'Amours (CAQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)	
Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (CAQ)	Schneeberger (CAQ)	
Laframboise (CAQ)	(Lévis)	Soucy (CAQ)	
Lamontagne (CAQ)	Picard (CAQ)	Spénard (CAQ)	